

COMPTE RENDU DE LA REUNION du CONSEIL DE VILLAGE

DU LUNDI 27 FEVRIER 2017

Présents : Yolande, Christine, Odile, Catherine, Dominique, Vincent, Myriam, Clair, Mireille, Jean Marie et Daniëlle.

Excusés : Franck et Joëlle.

Le C.V. accueille Sylvie

Dorénavant l'ordre du jour sera envoyé avant chaque réunion à tous les membres du C.V.

Convention des salles : en cours...En ce qui concerne le rattachement d'un contrat Internet de salle municipale ex Mairie Annexe à celui de la Mairie il n'en est pas question pour le moment: Réponse des élus « Il n'y a rien de prévu en terme de Wifi pour les salles communales car cela supposerait la mise en place d'une ligne fixe pour le rattachement Wifi, néanmoins Philippe Caillon va étudier la possibilité d'utiliser la téléphonie du commerce à proximité avec clé sécurisée pour les utilisateurs et également comment pouvoir utiliser son propre téléphone comme modem ». Question du C.V. : est-ce que la ligne téléphonique de cette salle a été supprimée ? - Tant qu'à utiliser la téléphonie du commerce, les personnes présentes restent très dubitatives, à suivre. .

Par ailleurs l'utilisateur permanent l'ex Mairie annexe n'a pas été joint. Le C.V. demande la mutualisation de cette salle

Déplacement des colonnes de tri : réponse -> « Sur le document joint, s'assurer que l'emplacement est conforme au souhait du Conseil de village. Sur le document n'apparaît pas la première entrée, si celle-ci est suffisante en terme de largeur, il n'y a aucune opposition à ce que ce transfert se fasse. Taille de haies, retrait de la pierre seront effectués pour une mise en place 1^{er} semestre 2017, si possible au printemps. Philippe se rapproche de Christophe Jobert pour ce projet. L'espace restant vacant après transfert pourrait effectivement servir d'arrêt minute. le C.V. à l'origine de la demande du déplacement des colonnes de tri est tout à fait d'accord sur l'implantation du parking entrée de bourg très peu utilisé. L'étude de Christophe Jobert mentionne l'entrée avec tailles de quelques végétaux. Merci aux élus pour l'examen bienveillant de ce transfert

Cimetière : réponse -> Sur le principe non pour le moment car : 1/ il existe encore beaucoup de places au cimetière de Blain - 2/ le coût est important : 7 000 euros pour 14 urnes (500 euros l'urne) et nécessite un entretien important - 3/ à l'instar de Nantes qui possède plusieurs cimetières, il n'existe que très peu de columbariums

Signalétique - Couleur des supports - Plaque -> rue du Bois Niel - Passerelle Bois -> interdiction chevaux : réponse -> -Plaque du Bois Niel (en cours - réfection car libellé erroné - était indiqué rue Bois Niel et non du Bois Niel- délai 1 mois pour le refaire). Couleur de RAL pour les supports, non car cette couleur est spécifique à la partie urbaine de Blain. Il ne serait pas possible en termes de coût d'équiper de St Emilien à St Omer tous les supports de cette façon. Néanmoins, lorsqu'il sera nécessaire, les supports seront remplacés par de l'Alu plus facile à poser.

- Passerelle en bois : si la municipalité est en charge de l'entretien et la réparation de celle-ci, elle n'en est pas en revanche propriétaire car c'est un chemin de randonnée, aussi il faudrait s'assurer auprès de la C.C. de la Région de Blain qu'il y a bien un arrêté ou une délibération prise qui précise l'interdiction du passage de chevaux. Si oui, il sera possible de poser un panneau (Voir avec C.C.). Qui s'occupe du remplacement de la plaque « Canal de Nantes à Brest » en accordéon au Pont de Barel côté St Omer ?

Projets municipaux : information C.V. ? Quel type d'information ? si il s'agit de projets sur St Omer, il va de soi qu'ils seront informés et associés à la réflexion, si il s'agit de budget spécifique St Omer, il n'y en a pas, ce sont des lignes budgétaires attribuées et évaluées en fonction de travaux de voirie, peinture, espaces verts etc. ... donc dispersées dans différents services, difficile de tout recenser .- Le C.V. précise que cette information était souhaitée suite à un changement de destination d'un terrain utilisé par une association Audomaroise alors qu'un accord tacite avec la mairie avait été établi. Cette décision perturbe le fonctionnement de L'association qui n'a jamais été informée, Yolande se renseigne.

Information recensement ? Comme déjà exprimé, il n'y a pas de recensement de la population spécifiquement sur St Omer, le village fait partie de Blain bien évidemment et sa population est incluse dans la population globale. Par contre, il y aura un autre recensement en 2018, sans doute pourrons nous avoir un chiffre plus précis à ce moment -là. -> le C.V. avait bien compris la réponse et souhaitait seulement savoir si un recensement avait lieu en 2017 ou pas.

Site Mairie : comment l'utiliser ? Réponse -> lien à faire avec celui de la mairie, il y a déjà une page dédiée. Si il y a la construction d'une page FB ou Blog St Omer, nous pouvons le faire. Nous avons déjà apporté la réponse précédemment. Suite à une réponse déjà faite, C.R. du 18 juillet 2016, le C.V. souhaitait connaître le mode d'emploi ??? Le qui fait quoi était à préciser en particulier pour le transport solidaire St Omer -> Blain

PAVE Angle de la rue des Vignes et rue des écoles + place PMR devant cimetière : Jean François Ricard a donné son accord pour l'aménagement de l'angle rue des Vignes -> rue des écoles, budget 2017. En ce qui concerne le stationnement PMR : pas tout de suite, bien étudier l'endroit. Signallement d'absence de place de stationnement PMR devant l'Ecole, certains parents d'élève sont en situation de handicap. Sylvie propose d'en parler à une mère d'élève concernée pour faire une proposition de stationnement PMR à la prochaine réunion, à suivre

Travaux - Aire de jeux, table pique-nique pour enfants Réponse -> Possibilité de mettre une ou deux tables pour 6 à 8 enfants. Philippe voit cela avec les services municipaux pour la réalisation (1^{er} semestre ou été 2017). Le C.V. avait demandé une table pour enfants, une deuxième est annoncée c'est parfait, dans ce cas serait-il possible de l'obtenir pour adultes ? **Terrain de Pétanque au Bois Niel, réponse**-> oui voir sur place ce qu'il y a lieu de faire - Clair désigné correspondant des services techniques pour dire exactement ce qu'il a lieu d'effectuer, Yolande transmet. **Centre Bourg** 30 km/h -> réponse vu et fait. Est-ce terminé ? Le C.V. avait demandé un 30 km/heure rue des vignes jusqu'au Calvaire et retour rue du Fresne pour 2 raisons : la tranquillité des habitants (promenade à pieds Centre Bourg) et surtout contraindre les véhicules à rouler plus doucement, les rues sont très larges - **Jardinières entrée de Bourg ? Fabrication ? Réponse** ->

*Vu avec Patrice Grall, les bois seront commandés et coupés à la taille demandée, ceux-ci seront à monter ensuite par les membres du Conseil. Ils seront soit en Douglas soit en Châtaigner. Les coupes seront prêtes à monter en mars. Il serait judicieux de faire vérifier les bacs ensuite par les ST qui s'assureront de la conformité de ceux-ci. Se mettre également en rapport avec Marie des Espaces verts pour le terreau et les plants. Le bois des jardinières sera livré à Vincent, n° de téléphone communiqué à Yolande. Fleurissement des jardinières : Odile se met en relation avec les services espaces verts. **Peinture bicolore des jardinières** il est demandé que les services se mettent en relation avec Odile, J.F. Millet connaît le N° de téléphone (déjà communiqué)*

Implantations de structures pots de fleurs mur rue des Vignes, sculpture place St Omer : autorisations accordées. Catherine remet les devis correspondants. **Poteaux rue des vignes ???** Toujours en attente, sujet récurrent **Plateau sportif** il est prévu de remettre le filet de tennis + un filet au panier panneau de basket. S'ajoute une demande des jeunes de St Omer -> sur le site du Bois Niel créer un espace ludique pour les vélos avec de petits tremplins (buttes de terre)

Sculpture St Omer : un audomarois, sculpteur sur bois, pourrait peut-être réaliser pour le village une sculpture dans un tronc d'arbre, le contacter et surtout lui proposer un tronc d'arbre, bois sec facile à travailler, coordonnées à remettre à Odile et Véronique

Dessins d'enfants : en cours, fin mars les dessins seront remis au C.V. Pour remercier les enfants il est proposé un tour en calèche. L'assurance de la Mairie couvre cette prestation. Dominique souhaite une confirmation par écrit .

Fête du village : Première info par affichettes déposées chez les commerçants -Odile et Catherine finalisent l'article pour la revue municipale. La prochaine réunion sera en partie orientée sur cette manifestation.

Nouvelles demandes du C.V. Outre ce qui a été mentionné ci-dessus (espace Vélos Bois Niel - Filet panier de basket - place PMR à proximité de l'école) - s'ajoutent : Rideaux solaires salle de la Pinsonnette, côté parking ou tout simplement film adhésif solaire - Autorisation de planter 3 platanes sur le parking arrière de cette même salle pour apporter un peu d'ombre l'été, fourniture platanes et plantation par C.V. - Abaisser la bordure de trottoir passage piétons traversée -> rue des vignes -> parking école. La Rouaudais, afin de mieux accueillir les touristes de passage, repeindre, si possible, le mobilier champêtre + toilettes

Un deuxième courrier déposé dans la boîte aux lettres encourage les actions du C.V. !

Prochaines réunions

Réunion 3 C.V. - Lundi 13 mars de 20 h à 22 h- Mairie de Blain salle du Conseil.

Réunion de travail C.V. St Omer - lundi 27 mars salle de la Pinsonnette à 19 h.

